

L'agriculture de la Nièvre

L'agriculture nivernaise, hier et aujourd'hui

L'encyclopédie du XIXe siècle précise en évoquant la Nièvre : « les fruits et les légumes y abondent », « ...le chanvre, cultivé sur de larges proportions ». Les productions agricoles du département ont beaucoup changé depuis cette époque lointaine. Forêt et prairies ponctuées de bovins charolais nourrissent les regards. Céréales et colza occupent les terres labourables. L'agriculture vivrière et diversifiée est devenue exportatrice de matières premières, la population agricole se raréfie mais reste très familiale. Les fermes sont grandes, spécialisées et modernisées. Mais l'agriculture nivernaise est fragile au plan économique et soumise à des aléas extérieurs ; de petites filières dynamiques semblent cependant moins exposées.

Entre la Loire à l'ouest et le Morvan à l'est, en limite sud-est du bassin parisien, la Nièvre est une zone de transition. La nature des sols varie, du relief granitique morvandiau aux argilo-calcaires du Nivernais, aux calcaires du plateau de Bourgogne et aux plaines siliceuses de la vallée de la Loire.

Un département vert

Importante réserve de chênes, impulsée par Colbert, la forêt nivernaise continue de s'agrandir, aux dépens des terres agricoles (figure 1). La saignée humaine provoquée par la première guerre mondiale entraîne une déprise, faute d'hommes valides pour cultiver. Entre les deux guerres, les friches s'étendent et la prairie prend progressivement sa place, qu'elle conforte jusqu'à la fin du vingtième siècle, tandis que les terres arables ne représentent plus que le quart du territoire. L'artificialisation est modérée, limitée à quelques grandes infrastructures et aux zones périurbaines.

Au fil du temps, la mécanisation de l'agriculture, les opérations d'aménagement foncier, la disparition de la traction animale qui libère les sur-

faces fourragères en faveur de l'élevage, l'exode rural, la formation des exploitants, permettent la mise en place de systèmes de production spécialisés, peu gourmands en main-d'œuvre et façonnant de nouveaux paysages.

En lien avec les aptitudes pédologiques, le potentiel de valorisation est plus ou moins contraint : l'herbe s'im-

pose à l'est sur les contreforts du Morvan. Elle côtoie des terres labourables en progressant vers l'ouest. Celles-ci dominent au nord-ouest. La vigne quant à elle trouve une petite place en vallée de Loire au nord de la Charité-sur-Loire. La forêt de chêne de qualité sur un axe La Charité - Clamecy justifie sa renommée alors que les peuplements feuillus du Morvan

Figure 1. Une baisse des cultures au profit des prairies

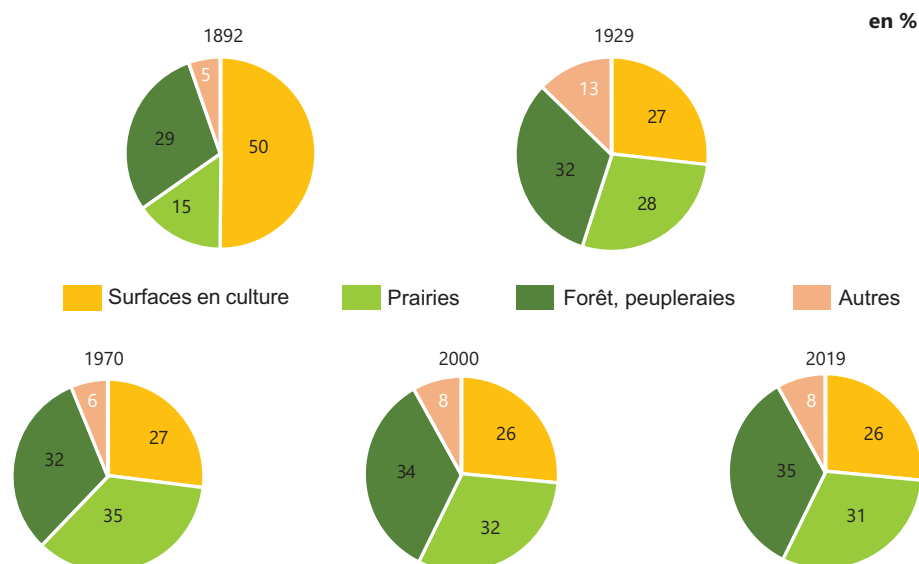
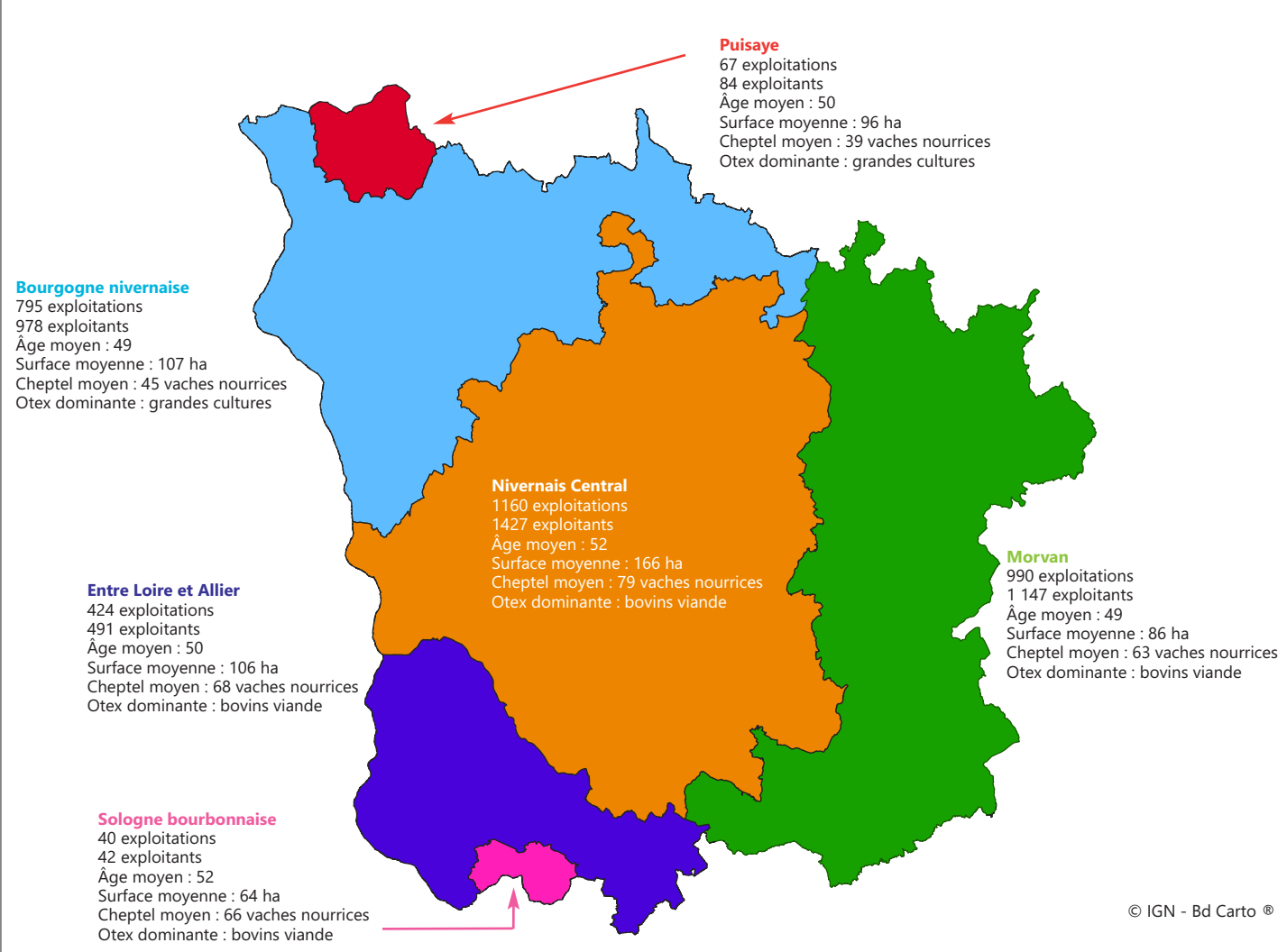


Figure 2. **Une orientation bovin viande majoritaire**



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Otex dominante en nombre d'exploitations

côtoient depuis la deuxième moitié du XX^e siècle des plantations de résineux, douglas en particulier initialement destinés à la production de bois de chauffage pour Paris.

Des territoires typés

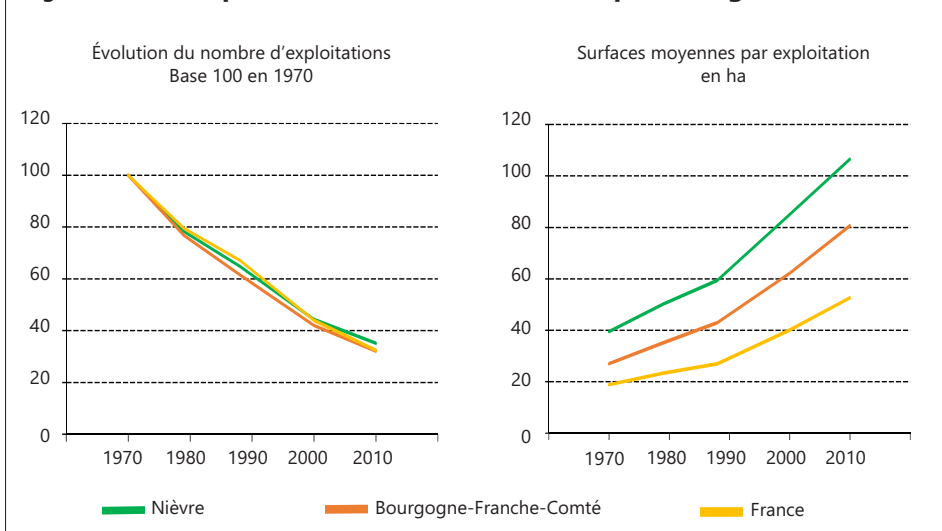
Six régions agricoles homogènes sont définies dans la Nièvre (figure 2). Trois d'entre elles sont partagées avec d'autres départements : Le Morvan à l'est s'étend aussi sur la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire et l'Yonne, la Puisaye au nord-ouest couvre largement l'Yonne alors que la Sologne bourbonnaise est plus typique de la Saône-et-Loire et de l'Allier. Ces deux derniers territoires sont plus petits qu'un canton. Trois régions agricoles sont spécifiques à la Nièvre : le Nivernais central entre Loire et Morvan, la Bourgogne nivernaise au nord-ouest qui se prolonge sur l'Yonne par les plateaux de Bourgogne, l'entre Loire et Allier compris entre ces deux cours d'eau au sud-ouest.

De grandes structures

Historiquement la Nièvre possède des exploitations de plus grande taille qu'en moyenne nationale (figure 3). Trois types d'exploitations se distinguent au regard de leur taille. Nivernais central et entre Loire et Al-

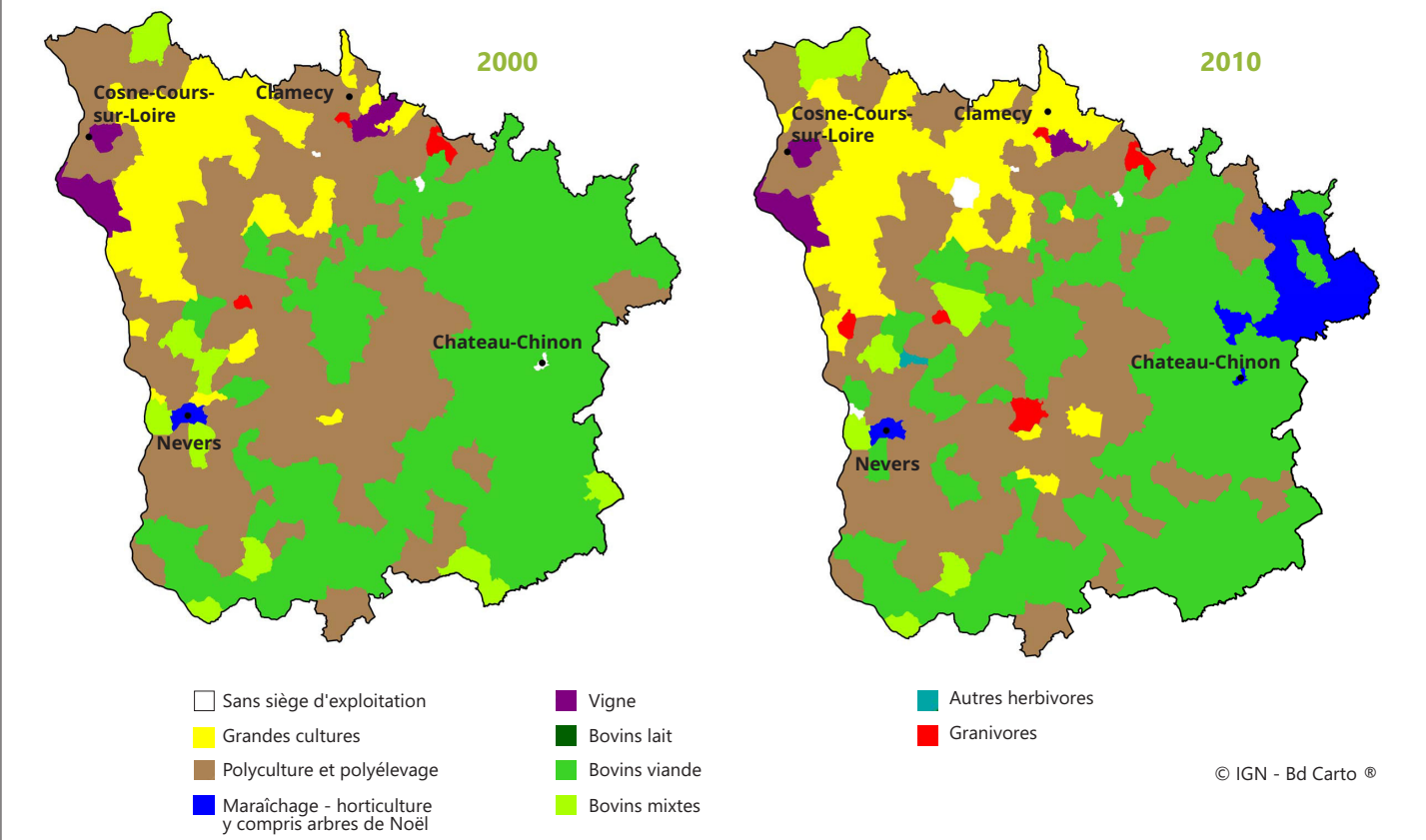
lier sont influencés par la présence de grands domaines « de vieille propriété individuelle, séculairement enracinée ». La Bourgogne nivernaise est plus équilibrée entre petites et grandes structures. Morvan, Puisaye et Sologne bourbonnaise comportent une majorité de petites exploitations.

Figure 3. **Des exploitations nivernaises historiquement grandes**



Source : Agreste - Recensements agricoles 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010

Figure 4. **Orientation technico économique des communes : bovins à l'est et au sud, grandes cultures au nord-ouest**



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

L'analyste de 1970 notait : « une seule alternative s'offre à l'unité moyenne, voisine du seuil de 50 hectares : s'agrandir ou disparaître ».

Aujourd'hui encore, parmi les régions agricoles bourguignonnes spécialisées en élevage allaitant, le Nivernais central affiche le taux le plus élevé d'exploitations de plus de 100 hectares (54 %) et surtout, pour celles-ci, une surface moyenne de 208 ha.

À contrario, l'entre Loire et Allier est maintenant surpassé par la Bourgogne nivernaise en ce qui concerne la part des grandes exploitations. La Sologne bourbonnaise conserve un tissu d'exploitations plus modestes. Par ailleurs, la Nièvre adopte moins que les autres départements bourguignons le statut sociétaire : 70 % des exploitations sont individuelles en 2010 contre 65% dans la région, 37 % parmi les grandes.

Une terre d'élevage et de prairies

En lien avec les aptitudes des sols et les conditions climatiques, bien marquées en particulier sur le Morvan, la surface en herbe domine le paysage agricole des 2/3 sud-est de ce département bourguignon (figure 4). Du

printemps à l'automne, elle est pâturée par des troupeaux de bovins, constitués surtout de vaches charolaises, de leur veau de l'année et de génisses de renouvellement.

La valorisation se fait au travers du brouillard ou de la laitonne vendus maigres à des engraisseurs étrangers (Italie surtout, Espagne et pays méditerranéens - Maghreb) ou à des emboucheurs français. La finition des vaches de réforme et de quelques génisses après leur premier veau reste marginale.

Traditionnellement, la Nièvre est aussi une terre ovine, de modestes troupes accompagnant des cheptels bovins de bonne taille. Cette complémentarité en termes d'utilisation des ressources fourragères ou de trésorerie se perd, les troupeaux allaitants nivernais, les plus importants de France en effectifs, occupant la main-d'œuvre disponible l'hiver à l'étable, en particulier au moment des vêlages.

Au final, le chargement d'herbivores à l'hectare de surface fourragère traduit un élevage relativement extensif, d'une Unité Gros Bétail/ha en Sologne bourbonnaise à près de 1,3 en Nivernais central. L'effectif du cheptel bovin allaitant est stable depuis les années 1970. Si l'élevage de volailles n'a ja-

mais été une spécialité nivernaise, il n'en était pas de même de l'élevage bovin laitier : en 1970, plus d'une vache sur deux était laitière en Puisaye, une sur quatre en Bourgogne nivernaise, contre une sur dix dans les territoires charolais.

Depuis, le cheptel bovin laitier a fortement diminué : - 82 % entre 1970 et 2019. En effet, il n'existe plus aucun collecteur de lait dans le département, les acteurs intermédiaires étant des entreprises privées limitrophes ou des coopératives comme Biolait et seulement deux établissements de collecte du lait en vue de sa transformation dans le département. Aujourd'hui, seules une quarantaine d'exploitations livrent encore du lait (figure 5). Une petite filière de lait de chèvre (zone AOC crottin de Chavignol) résiste dans le nord-ouest. De même l'élevage de porcs sur de petits effectifs, qui concernait près d'une exploitation sur deux, se concentre aujourd'hui sur une centaine d'ateliers, rarement spécialisés. Quant aux productions végétales, elles sont peu diversifiées : fleurs, fruits et légumes sont pratiquement absents du paysage malgré une hausse de la production légumière depuis les années 2000. La production de pommes de

terre a disparu du Morvan.

Le triticale conforte l'approvisionnement fourrager des élevages. Plus à l'ouest, le plateau de Bourgogne est occupé par des grandes cultures, sur un assolement dominant blé, orge, colza, ce dernier étant d'implantation récente. Inséré entre des cultures d'hiver, le maïs grain s'insère désormais dans les rotations des cultures nivernaises malgré des stress hydriques élevés et plus fréquents sur des terres à potentiel faible.

Sapins de Noël et vignes : des marchés de niches

Aux côtés des prairies, le nord Morvan se hisse au premier rang national de la production de sapins de Noël (cf. encadré). Centrée sur Pouilly-sur-Loire et le coteau du Giennois (Appellations d'Origine Protégée), la vigne occupe 1 500 hectares, après une progression régulière et significative de ses surfaces depuis les années 80. Le vignoble se divise en quatre vignobles dont le plus grand est celui de Pouilly qui produit les vins blancs de Pouilly-Fumé et Pouilly-sur-Loire. Tourné vers l'ouest et le bassin hydrographique de la Loire, ce vignoble est reconnu comme un vin du val de Loire. Le principal cépage cultivé est le Sauvignon. On trouve des traces de la présence de la vigne dès l'époque gallo-romaine. La Loire qui coule aux pieds des vignes a favorisé l'export des vins vers l'ouest avant qu'en 1642 le canal de Briare permette aux vins nivernais de s'exporter aux portes de Paris. Comme la plupart des vignobles, la Nièvre a connu la crise du phylloxera à la fin du XIXe siècle entraînant l'arrachage des vignes. Une fois le vignoble reconstitué, l'aire de production de Pouilly est délimitée en 1929. En 1937, les vins de Pouilly-sur-Loire et de Pouilly-Fumé sont reconnus en appellation d'origine contrôlée (AOC).

Terre de bovins charolais

La race charolaise s'est diffusée à partir de son berceau du sud ouest de la Saône-et-Loire du fait de sa double valorisation trait-viande. La Nièvre a accueilli sur son territoire des éleveurs de charolais qui ont contribué à la renommée et à la diffusion de cette race. Le Herd-Book charolais, association nationale dédiée au

Figure 5. Une prépondérance de surfaces toujours en herbe pour l'élevage du bétail

	1970	1985	2000	2019
Surfaces (en hectares)				
<i>Rendement (en quintaux/ha)</i>				
Productions végétales				
Céréales	93 600	103 600	91 420	105 400
<i>dont blé tendre hiver</i>	30 300	51 000	51 480	49 700
	33	56	70	67
<i>dont orge d'hiver</i>	2 500	18 000	21 000	21 700
	24	51	69	66
<i>dont orge de printemps</i>	33 000	14 000	3 200	9 900
	22	38	41	59
<i>dont maïs</i>	5 800	8 000	6 300	10 150
	51	52	90	65
<i>dont avoine</i>	12 900	9 500	3 300	3 200
	26	37	41	42
Oléagineux	nd	13 244	33 510	18 550
<i>dont colza d'hiver</i>	nd	9 012	24 500	6 400
	nd	30	30	18
<i>dont soja</i>	0	0	270	1 200
	0	0	25	19
<i>dont tournesol</i>	1 700	nd	8 700	10 400
	nd	nd	23	18
Protéagineux	0	nd	1 000	3 940
	0	nd	nd	32
Légumes	3 100	2 730	111	767
Pommes de terre de consommation	nd	518	18	65
Vignes	1 500	1 152	1 385	1 577
Fourrages annuels	7 100	11 000	4 236	9 830
<i>dont maïs fourrage</i>	4 200	8 000	4 100	8 210
	nd	135	120	48
Prairies non permanentes	83 500	36 000	30 000	29 600
<i>dont prairies temporaires</i>	42 700	30 000	27 700	25 300
	nd	58	63	38
<i>dont luzerne</i>	21 000	4 320	0	0
	57	82	0	0
Surfaces toujours en herbe	242 500	252 000	219 350	211 800
	nd	37	49	32
Productions animales (nombre de têtes)				
Bovins	342 800	352 860	375 164	334 630
<i>dont vaches laitières</i>	19 500	6 540	5 652	3 324
<i>dont vaches nourrices</i>	127 000	126 920	140 885	131 913
Ovins	nd	209 875	114 000	69 200
<i>dont brebis mères</i>	nd	140 500	79 000	45 000
Porcins	nd	21 500	23 200	15 590
<i>dont truies mères</i>	nd	2 300	2 400	1 800
Production lait de vaches				
Livraisons (en milliers de litres)	21 600	22 100	21 117	18 000

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

nd : donnée non disponible au niveau départemental

schéma de sélection de la race charolaise a son siège dans ce département. La capacité d'engraissement de

la race (gain moyen quotidien élevé) séduit les emboucheurs. Les qualités d'élevage des vaches sont reconnues,

une surveillance du vêlage reste toutefois nécessaire. Quelques éleveurs se sont spécialisés dans la vente de reproducteurs. Au fil du temps, les Nivernais ont délaissé la finition des bovins au profit de l'élevage d'animaux maigres à l'herbe, moins exigeant en bâtiments, main-d'œuvre, trésorerie... et dont les résultats économiques, bien que relativement modestes au regard des capitaux engagés, sont voisins des « naisseurs engraisseurs ». La Nièvre affiche la plus forte taille des troupeaux allaitants avec 67 vaches en moyenne.

Cette production s'organise autour de plusieurs axes : deux marchés au cadran (Moulins-Engilbert et Corbigny), les groupements de producteurs (CIALYN), les associations d'éleveurs et les marchands de bestiaux (négoçiants) qui sont plébiscités sur le département.

La production végétale revendique une vocation de masse, également exportée, structurée autour de la coopération (groupe Axéreal de la région Centre) ou du négoce (Ets Soufflet). Meunerie, alimentation animale, brasserie, agrocarburants sont les débouchés essentiels. Les sièges d'établissements collecteurs de céréales sont absents du département.

Zone « intermédiaire », proche du bassin parisien, peu d'opportunités économiques s'offrent pour élargir la gamme de têtes d'assolement sur des filières plus rémunératrices.

Une économie fragile

L'essentiel de la production agricole nivernaise relève de secteurs historiquement soutenus au titre de la Politique Agricole Commune. Les aides à l'élevage bovin extensif (prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes, prime herbagère agri-environnementale, indemnité compensatoire au handicap naturel) assurent un revenu et permettent le maintien de la population rurale et l'entretien du territoire. La filière viticole tire son épingle du jeu avec une production de niche renommée, sans problème de débouchés. Au sein des comptes de l'agriculture, la part de la valeur ajoutée du vin a augmenté entre 1990 et 2018 pour atteindre 17 %. Parallèlement, le poids des gros bovins se réduit au sein des comptes de l'agriculture. Ils représentent 32 % de la valeur ajoutée de

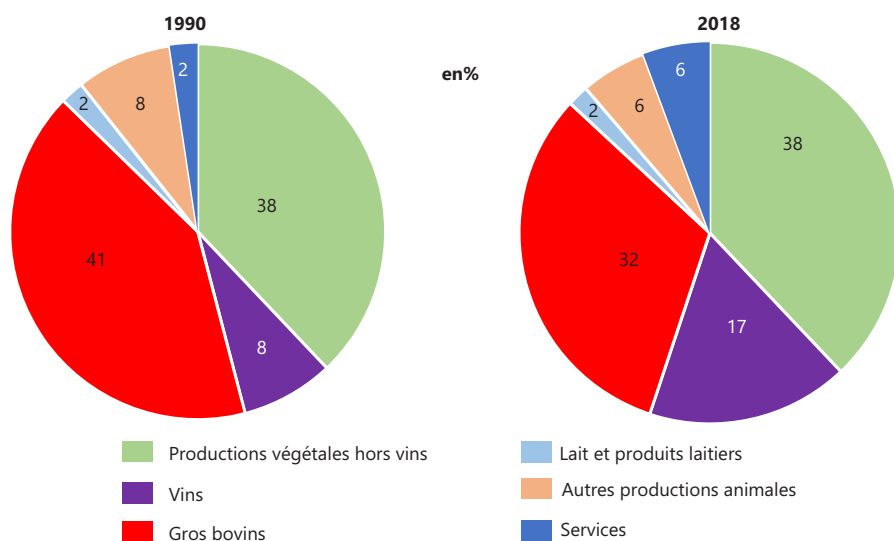
l'agriculture en 2018 (figure 6). Diversification et agrobiologie restent marginales malgré un potentiel touristique localisé. La vente de proximité ne dispose pas d'un gros bassin de consommation. Les surfaces cultivées en agriculture biologique ou en conversion représentent 7,6 % des surfaces cultivées agricoles en 2019. Signalons qu'une filière dynamique d'élevage équin (Autre Que Pur Sang) se développe vers Cercy-la-Tour. L'agriculture et la sylviculture occu-

pent 5,8 % des emplois nivernais en 2018. C'est le meilleur score régional, qui s'explique aussi par la relative faiblesse des autres secteurs. Par ailleurs, la Nièvre présente l'industrie agroalimentaire (IAA) la plus faible de la région, peu d'établissements et peu d'emplois : une soixantaine d'établissements en 2016 pour moins de 600 emplois. L'entreprise de panification industrielle Jacquet à Clamecy emploie à elle seule plus d'un tiers des salariés des IAA.

Le Morvan premier fournisseur de sapins de Noël en France

Chaque année, en moyenne 6 millions de sapins naturels sont vendus en France pour les fêtes, dont environ 80 % sont produits dans le pays. Au recensement agricole de 2010, près de 1 100 hectares de sapins de Noël étaient cultivés dans le Morvan (figure 4). La Nièvre est ainsi le premier département producteur de sapins de Noël devant le Finistère, la Savoie et la Côte-d'Or. Les sapins de Noël sont plantés et cultivés spécialement pour être coupés au moment des fêtes. Quand le sapin arrive dans notre salon pour Noël, il a déjà une longue histoire derrière lui et a, en moyenne, une dizaine d'années. Une demande de reconnaissance des sapins de Noël du Morvan en Indication géographique protégée est en cours de rédaction par les professionnels de la filière. Les sapins sont plutôt cultivés dans des régions humides – principalement dans le Morvan, la Bretagne et les Alpes – mais ne sont pas à l'abri de la sécheresse, et les trois dernières périodes de canicule pourraient avoir un impact sur les rendements des prochaines années. Les producteurs de sapins naturels accentuent leurs efforts pour réduire leur empreinte sur l'environnement (réduction de plastique dans les emballages, réduction des produits phytosanitaires..)

Figure 6. Une baisse de la valeur ajoutée des gros bovins au profit de la viticulture

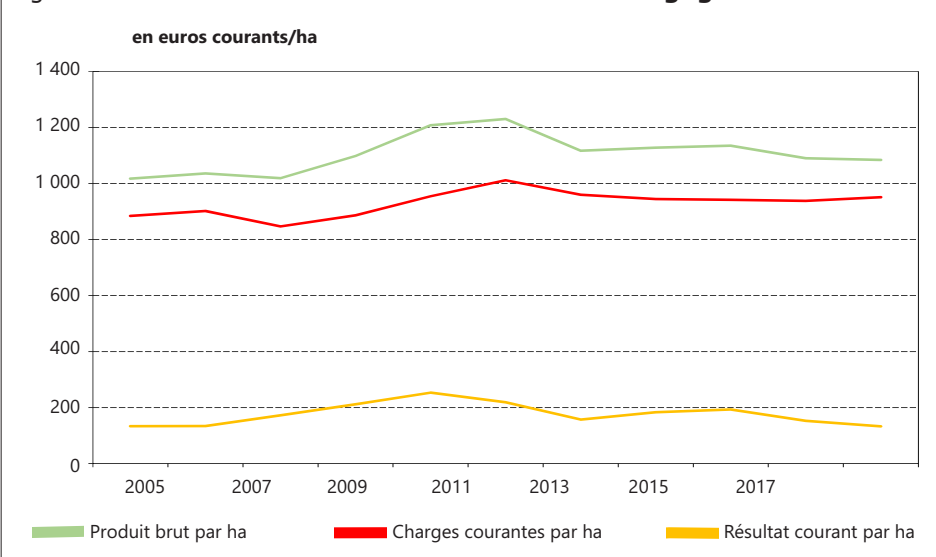


Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

Des défis à relever

L'agriculture nivernaise, modernisée et imprégnée de son passé, est à terme confrontée à deux problématiques : la course à l'agrandissement compromet le renouvellement des générations, les transmissions de grandes exploitations, souvent individuelles, sont lourdes pour des jeunes du fait des capitaux à engager sur des filières peu rémunératrices. Ainsi, sur les 3174 exploitants connus à la MSA en 2018, plus de la moitié a 50 ans et plus. Cette part est la plus élevée dans la région agricole « entre Loire et Allier » qui peine à trouver de jeunes repreneurs. Par ailleurs, la Nièvre a perdu près de 10 % de ses exploitants ces six dernières années. Les aléas du marché mondial pèsent sur la production de masse : avec une hausse de la demande mondiale en céréales, les coopératives et le négoce devraient poursuivre leur dynamique d'accroissement des volumes exportés et maintenir ou développer le débouché existant pour les producteurs nivernais. Si la poursuite de la

Figure 7. **Bovins viande: un revenu faible en Bourgogne**



Source : Agreste - RICA

Champ : Exploitations de Bourgogne-Franche-Comté dont l'Otex principale est « Bovins viande »

hausse des cours est possible, la concurrence accrue avec d'autres pays producteurs pourrait la remettre en cause. Les débouchés pour les oléo-protéagineux pourraient également se développer via la production accrue d'agro-carburants. De même, la valeur ajoutée du mo-

dèle charolais échappe au territoire qui se révèle peu attractif et dépendant du marché mondial. Des perspectives de développement sont offertes par l'alimentation de proximité et les circuits courts.

Sources

- Structuration du territoire : Agreste – Recensements de l'agriculture, statistiques agricoles 1892, 1929, 1970, 2000, statistique agricole annuelle (SAA) 2019 – données provisoires, IGN pour données sur la forêt,
- Petites régions agricoles, taille des exploitations : Agreste – recensement agricole 2010
- Culture, élevage : Agreste – RA2010, SAA 2019 – données provisoires, Agence bio – données 2019,
- Données viticulture : statistique agricole annuelle (SAA) 2019 – données provisoires, douanes – CVI 2014
- Données économiques : Agreste – comptes de l'agriculture 2018, Insee – estimations d'emploi au 31 décembre 2017, données MSA 2018
- Industries agro-alimentaires : Insee – CLAP 2015

Pour en savoir plus

- Agreste Bourgogne n°120 – octobre 2011 « Premières tendances structurelles du recensement agricole 2010 dans le département de la Nièvre »
- Agreste Bourgogne-Franche-Comté n°24 – juillet 2017 « La viticulture du département de la Nièvre »
- Rapport d'étude d'Acteon, maître d'ouvrage DRAAF Bourgogne – aout 2014, « Installations et la transmission en agriculture dans la Nièvre à l'horizon 2035 »

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne Franche-Comté

Service Régional de l'information Statistique et Économique
4 bis Rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon Cedex
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.fr
Tél : 03 80 39 30 12

Directrice : Marie-Jeanne Fotré-Muller
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédacteur : Dominique Degueurce, actualisation 2020 Nellie Rodriguez
Composition : Yves Lebeau
Dépôt légal : à parution
ISSN : ISSN : 2681-9031
© Agreste 2020